## **ASSOCIATION RENAISSANCE & CULTURE**

NOZAY / LA VILLE DU BOIS - 2 06.28.05.04.56

Site: www.activites91.com - Mel: rcnozayvdb@outlook.fr

## **TARIF COVID ADHERENTS 2019**

La Présidente Françoise NICOLINI certifie que
Nom, prénom :
Adresse postale :
Téléphone : Courriel :
a adhéré pour la saison 2020-2021 à l'association Renaissance et Culture Nozay-La Ville du Bois, et a inscrit :

Noms, Prénoms des élèves	Date de naissance pour moins de 18 ans	Activités choisies	

ACTIVITES	Durée	Prix/ an	Adhésion	Prix à payer	En 3 chèques
Danse salon adulte	1 h	171€	10 €	181 €	61-60-60
Danse salon adulte couple	1 h	307€	20 €	327€	113-107-107
Lady-Style latines ado	1 h	142€	5€	147€	47-50-50
Danse Orientale	1 h 30	228€	10 €	238€	88-75-75
Danse Orientale ado	1 h 30	156€	5€	161€	61-50-50
Théâtre adulte	2 h	309€	10 €	319€	114-105-100
Théâtre ado, jeunes	2 h	273€	5€	278€	95-100-83
Théâtre impro ado	1 h 30	220 €	5€	225€	80-75-70
Théâtre enfant	1 h 30	220 €	5€	225€	80-75-70
Anglais	1 h 15	202€	10 €	212€	70-71-71
Anglais	1 h	165€	10 €	175€	59-58-58
Méthode Feldenkrais	1 h 30	280 €	10 €	290€	100-95-95
Randonnées		22 €	10 €	32€	-
Alphabétisation	2 h	50 €	10 €	60€	-

<u>Majoration</u> pour les adhérents extérieurs à Nozay et la Ville du Bois : 10 € par adulte et 5 € par enfant.

<u>Réduction</u>: 10% sur la somme totale, hors adhésion, à compter du 2éme adhérent par famille, ou pour un adhérent pratiquant plusieurs activités non bénévoles.

Mentionner au dos du chèque le nom, le prénom de l'élève ainsi que les activités choisies.

L'adhérent,

Nozay, le:

L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance et approuve le règlement intérieur de l'association, rédigé au dos de la page. L'adhérent autorise, gracieusement pour le monde entier et sans limite de durée, conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, l'association à reproduire sur son site web et sur tout support, les photographies réalisées dans le cadre de ses activités et de son objet pour une exploitation non commerciale de son image et/ou de celle de son ou ses enfants. Il renonce expressément à toute action à l'encontre de l'association qui trouverait son origine dans l'exploitation de son image et de celle(s) de son ou ses enfant(s), dans le cadre précité.

La Présidente